Pratiques
Linguistique, littérature, didactique

167-168 | 2015
L'exception (revue et corrigée)

Les genres de discours créent-ils une grammaire exceptionnelle ?

Do the Discourse Genres create an Exceptional Grammar?

Mustapha Krazem

Édition électronique
URL : http://journals.openedition.org/pratiques/2744
DOI : 10.4000/pratiques.2744
ISSN : 2425-2042

Éditeur
Centre de recherche sur les médiations (CREM)

Référence électronique
Mustapha Krazem, « Les genres de discours créent-ils une grammaire exceptionnelle ? », *Pratiques* [En ligne], 167-168 | 2015, mis en ligne le 01 avril 2016, consulté le 21 avril 2019. URL : http://journals.openedition.org/pratiques/2744 ; DOI : 10.4000/pratiques.2744

Ce document a été généré automatiquement le 21 avril 2019.

© Tous droits réservés

Les genres de discours créent-ils une grammaire exceptionnelle ?

Do the Discourse Genres create an Exceptional Grammar?

Mustapha Krazem

Introduction

1 Les genres de discours connaissent en linguistique un succès certain depuis quelques décennies, principalement auprès des chercheurs en linguistique textuelle ou en analyse du discours (par ex. Adam, 2010 ; Maingueneau, 2004). Ils sont des objets associant une fonction communicationnelle, sociale ou culturelle à un support linguistique, médiatique ou iconique. Ces objets sont rapidement identifiés par les locuteurs : une recette de cuisine, un poème, un panneau d'interdiction, un fairepart de naissance, un bulletin météo, etc.

Curieusement, les grammairiens[1] se sont très peu appropriés l'étude qualitative des formes linguistiques récurrentes ou exclues permettant l'identification spontanée d'un genre de discours, par exemple ce qui distingue une pièce de théâtre, un compte rendu de débat parlementaire et une émission télévisée sous-titrée pour malentendants (trois genres associant du texte à un évènement en cours de réalisation) ou encore un bulletin météorologique et un horoscope (deux genres axés sur la prévision).

À la suite des travaux en linguistique du texte, des travaux quantitatifs sur grands corpus (Biber, 1988 ; Malrieu, Rastier, 2001) ou bien des études se penchant sur l'articulation langue/fonction sociale/interactions (Martin, Rose, 2008) ont connu un certain succès. Toutefois, les études « qualitatives » restent peu nombreuses, sauf celles inspirées de la « grammaire seconde » de C. Blanche-Benveniste[2] (1990). Nous entendons par « qualitatives » des études s'appuyant sur les propriétés des genres de discours qui ont pour objectif d'affiner les caractéristiques générales d'un fait de langue. Pourtant, le constat que certains faits sont surreprésentés ou sous-représentés (voire localement agrammaticaux) devrait inciter les grammairiens à considérer les genres de discours

autrement que comme de simples éléments de « contexte », notion linguistique dont G. Kleiber a montré le caractère flou et polysémique. Nous irons même plus loin avec S. Bouquet (2004) : dans le jugement de grammaticalité, le paramètre genre de discours intervient toujours, explicitement ou non. En 2012 (Despierres & Krazem), nous illustrions cette affirmation à partir d'un article de J. Guéron (1979). Cette auteure présente l'opposition des exemples (1a et b) comme un point de départ non discuté. Pourtant, des réalisations analogues sont observables facilement dans les titres d'articles de presse (2).

(1a) * Il_i est entré. $Jean_i$ s'est assis tout de suite.
(1b) $Jean_i$ est entré. Il_i s'est assis tout de suite.
(2) $Elle_i$ n'a obtenu qu'un sursis à Bruxelles
La pêche française$_i$ doit s'amender (*Ouest-France*, 23/12/02)

2 Dans 2, il faut, pour accepter cette relation cataphorique atypique, imaginer une situation particulière, sinon l'intuition rejettera cet exemple, à l'instar de J. Guéron (ainsi que, reconnaissons-le, la plupart des locuteurs). Certes, il faudrait aussi se demander pourquoi la perception de 2) n'est pas immédiate puisque la grammaire des titres est relativement bien connue des locuteurs. Cette question mérite d'être traitée, mais elle ne nous empêchera pas de suivre S. Bouquet (2004) : un exemple de langue ne se départit pas d'une mise en situation générique consciente ou non. L'agrammaticalité d'un exemple, du moins pour les formes limites, n'est pas seulement une décision sur l'appartenance à la langue, mais aussi un pari sur sa non-potentialité dans un genre de discours.

À partir de ce très rapide préalable (voir aussi Krazem, 2013), se dessine à gros traits l'intérêt d'un article sur l'exception grammaticale dans les genres de discours (GD). Pourtant, cette question n'a guère, semble-t-il, été attaquée frontalement. On en trouve cependant des échos dans H. Dorgeloh & A. Wanner (2010)[3]. Nous le regrettons car nous croyons que les grammairiens ne sont pas condamnés à traiter d'emblée par l'exception les formes remarquables qu'on repère dans les genres de discours, ni à évacuer ces formes hors d'un système grammatical général, comme il n'y a pas si longtemps, on traitait de « relâchées ou populaires » les formes déviantes de la norme.

À contrario, si l'on suppose que « l'exception » est la manifestation d'une propriété plus ou moins sollicitée du fait étudié, on rehausse l'intérêt d'intégrer systématiquement les genres de discours dans l'analyse des faits de langue qui y sont sensibles[4], notamment lorsqu'il s'agit d'opérer des études quantitatives sur grands corpus, faute de quoi celles-ci risquent s'être suspectées d'avoir mal cerné en amont les données collectées.

C'est cette seconde approche, on s'en doute, que nous défendrons, malgré certaines formes linguistiques encore rebelles. Nous refusons ainsi la stratégie de la résignation que P. Lauwers (2005) identifie parmi les attitudes linguistiques qui surgissent pour appréhender l'exception. Nous nous emploierons donc à montrer, à travers plusieurs exemples, qu'une structure apparemment exceptionnelle est préexistante ou déjà existante dans les potentialités linguistiques de la langue. Nous remarquerons également qu'une forme apparemment nouvelle est facilement transposable dans d'autres GD. Autrement dit, même si une certaine néologie grammaticale est envisageable, la nouveauté répond à une demande qui dépasse le genre de discours isolé où elle aurait émergé. De ce fait, en admettant qu'une construction *ex nihilo* soit possible, elle s'intègrerait dans le système linguistique général.

Pour parvenir à notre objectif, nous effectuerons un parcours qui sollicitera des domaines grammaticaux très différents : sémantique verbale, syntaxe du sujet et ellipse du sujet,

anaphore, propositions subordonnées. Nous examinerons ainsi successivement[5] : les curiosités du système des didascalies à travers le gérondif (3) ; les infinitifs de prescription à l'oral, d'où ils sont en principe exclus (4) ; deux originalités observables dans les titres qui interrogent l'importance de la linéarité du langage : les titres percontatifs (5) et ceux à coréférence non contrainte (6) ; les absences de sujets dans des phrases à temps fini, fréquentes dans les genres de discours brefs (7) ; et enfin, les relatives dans les définitions de dictionnaires (8) pour lesquelles nous nous demanderons si elles ne sont pas des « exceptions » à notre principe visant à rejeter la néologie grammaticale.

(3) HONORINE, en sortant les paniers dans les bras. (Pagnol, *Fanny*)
(4) La reine saisit le papier, le tendit à Borovich : « Vite, vite, traduire et faire partir ». (Daudet, *Les Rois en exil* cité par Sandfeld, 1942)
(5) Où se trouvent les 3000 soldats de la région. (*La Dépêche du Midi*, 29/09/07)
(6) Il présentera dès mercredi « échos de stars »
Philippe Lavil succède à Bernard Montiel. (*Aujourd'hui*, 25/01/1996)
(7) N'a pas baissé les bras et a gagné en assurance. (Bulletin scolaire)
(8) Déclinant : qui est sur son déclin. (Robert)

1. La grammaire originale des didascalies

3 On n'y prête guère attention et pourtant les didascalies proposent souvent des constructions originales. La didascalie 9a pose un problème linguistique en regard des règles attendues. En effet, le gérondif n'est en principe admissible qu'en relation de concomitance avec un autre verbe « principal ». De plus, dans le cas général, le sujet sémantique de ce gérondif est le même que celui de la principale. Or ici, point de verbe et point de sujet.

(9a) SGANARELLE, *en hurlant*

4 Peut-on parler de « convention » pour expliquer cette anomalie ? L'histoire du théâtre, apparemment, peut aller dans ce sens. È.-M. Rollinat-Levasseur (2007) montre que c'est vers la fin du XVI^e^ siècle que les éditeurs, en lien avec l'engouement pour la lecture de pièces de théâtre, élaborent pas à pas le modèle dont nous avons hérité aujourd'hui. Toutefois, ce qui apparait comme une convention s'est très rapidement grammaticalisé. Aux noms de personnages, se sont associées des séquences grammaticales de diverses natures : phrases complètes (avec ou sans pronom de reprise), groupe prépositionnel (GP), gérondif, etc. De ce fait, ce qui se présentait comme une notation arbitraire a intégré des éléments du système linguistique total. D'ailleurs, presque immédiatement après leur « invention », les didascalies ont présenté les structures grammaticales observables aujourd'hui. L'enjeu reste donc intact car le système grammatical des didascalies a puisé *in fine* dans les ressources de la langue pour être au plus près de ses besoins communicationnels.

Face à la « commode » explication conventionnelle, deux analyses recourent à une intégration dans le système linguistique : l'ellipse de « dire » et la faculté prédicative des noms, y compris des noms propres. Dans M. Krazem (2011), nous examinons en détail ces deux explications. L'approche par ellipse est la plus séduisante parce qu'elle régularise presque immédiatement la distorsion syntaxique et sémantique observée. Cependant, même si l'on admet l'ellipse (que P. Lauwers (2005) présente comme une sorte de

régularisateur de l'exception) parmi les outils grammaticaux, on est gêné par le caractère non anaphorique de cette ellipse. Elle n'a aucun antécédent. L'argument de la « convention » peut donc revenir, bien qu'il soit nettement réduit à la seule interprétation de l'ellipse et non plus à l'ensemble de la structure, laquelle est régularisée par ce verbe invisible qui légitime ainsi le gérondif et la coréférence des sujets[6].
Mais nous pouvons aller plus loin dans la réduction de la part conventionnelle. En effet, il apparait par ailleurs qu'un nom est apte, dans certaines circonstances, à être le pivot d'une prédication averbale. Il peut même être interprété de façon processive et non pas nécessairement de façon stable (Krazem, 2004) comme c'est le cas de la didascalie « un coq » figurant dans le tableau initial d'un acte. Il ne s'agit pas de faire exister le coq (*un coq est*), mais de faire exister son chant, sa propriété saillante que l'on met en action. C'est un mécanisme comparable qui se produit avec le nom du personnage de théâtre (tour de parole). L'ellipse n'est plus requise car la « convention »[7] ne fait alors que solliciter une propriété sous-jacente des noms, y compris des noms propres. On retrouve cette propriété dans les commentaires sportifs où les noms ne correspondent pas à une interpellation, mais au commentaire d'un processus dynamique (Deulofeu, 1999 ; Bres, 2007 ; Krazem, 2011). De ce fait, nous pouvons avancer le principe d'une *règle minoritaire*, suivant en cela D. Gaatone (2005), dans le fonctionnement sémanticosyntaxique des noms propres. Si l'on admet cette analyse, on régularise l'ensemble des formes apparemment exceptionnelles tout en renforçant la description des énoncés averbaux, le plus souvent décrits jusque-là de façon stative, en relation avec une paraphrase incluant le verbe « être » (Krazem, 2004).

(9b) Platini ! Zidane ! qui passe à Pelé… etc.

5 Le système de ce qu'il est aussi coutume d'appeler « indications scéniques » peut donc recevoir une ou plusieurs explications conformes au système linguistique général. Ajoutons que les didascalies s'exportent dans d'autres genres de discours. C'est ainsi qu'on les atteste dans les comptes rendus de débats parlementaires où elles sont particulièrement faciles à transposer tant le palais Bourbon ressemble parfois à une scène théâtrale (10) ! Ces didascalies sont d'ailleurs assez peu tributaires d'un texte les sollicitant en cas de besoin. Il arrive fréquemment que les partitions musicales intègrent des gérondifs pour commenter un extrait de portée. Les indications sur les compteurs publics de gaz/électricité indiquent souvent un numéro de téléphone suivi de la mention *en précisant CDT*. Les gérondifs fleurissent ainsi dans toutes les situations interprétables comme un procès concomitant. Plus étonnamment, les didascalies sont employées dans les sous-titrages destinés aux malentendants, rédigés pour accompagner certaines émissions déjà enregistrées et même des évènements sportifs en direct, notamment lorsqu'il s'agit de décrire des ambiances (*le public chante la marseillaise* ou *huées du public contre l'arbitre*). Autrement dit, si les didascalies sont nées avec le théâtre, leur fonctionnalité est telle qu'elles sont en réalité indépendantes ou presque du genre qui les a fait naitre.

(10) **M. Jean-Pierre Brard.** Mais là, vous ne l'écoutez pas, vous êtes autistes ! De l'argent, il y en a pourtant, mais vous êtes perclus de courbatures dès qu'il s'agit de vous baisser pour plonger les mains dans les poches de ceux qui les ont bien pleines ! *(Exclamations sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.)* Vous ne voulez pas consentir à cet effort parce que vous n'êtes que les fondés de pouvoir des privilégiés ! *(Huées sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.)*

> **M. le président.** Merci, monsieur Brard. (Journal Officiel, Assemblée nationale, 26/06/08)

2. De quelques violations du caractère écrit des infinitifs libres

6 C'est un fait couramment admis, les infinitifs de prescription se réalisent toujours dans du texte au point qu'il est naturel d'en faire des formes exclues de l'oral, avec tous les risques que cela suppose[8]. Or, la prise en considération de données peu fréquentes, mais remarquables, permet peut-être de décrire l'absence à l'oral de ces infinitifs pour des motifs autres que le seul canal « oral », lequel, quand on y songe, est davantage un constat qu'une explication. Les quatre exemples ci-dessous contreviennent partiellement à l'incompatibilité oral/infinitif : les dialogues romanesques (11), les titres en discours direct (12) ou encore les monologues de théâtre (13) et les pensées dans une bulle de bande dessinée (14).

> (11) La reine saisit le papier, le tendit à Borovich : « Vite, vite, traduire et faire partir ». (Daudet, *Les Rois en exil* cité par Sandfeld, 1942)
> (12) Guincestre : « développer encore nos effectifs ». (*Ouest France*, 06/10/10)
> (13) On devrait épouser un animal : une tortue, un âne, un poisson rouge...(*avec extase*). Rencontrer la tortue de sa vie...Vieillir très lentement à son côté... (Obaldia, *La Baby-Sitter*)
> (14) Garfield « ne jamais traiter un être gras de "penché" » (Davis, *Garfield prend du poids*, p. 47)

7 Ces énoncés ne choquent nullement et pourtant, bien qu'écrits, sont tenus pour des propos oraux.

Pourquoi est-ce possible ? Il va de soi que ce ne sont pas les propriétés articulatoires des infinitifs qui les empêchent d'être réalisés à l'oral. Notre hypothèse (Krazem, 2012), à la lumière de multiples autres situations d'infinitifs (et d'impératifs), est que l'infinitif permet un effacement du locuteur, suivant en cela une propriété déjà existante en ancien français (Opperman, 1999), effacement impossible à l'impératif qui exige la mise en situation d'un locuteur distinct de l'allocutaire. Par déduction, la situation orale « réelle » est une entrave *de facto* à l'infinitif puisque le locuteur ne peut se dédouaner de son propos. En revanche, dans les situations 11-14, la prise en charge de l'infinitif n'est pas directe et permet ainsi de reconstruire artificiellement une situation orale. Ce ne serait donc pas directement l'oral qui exclurait l'infinitif, mais le fait qu'il ne peut *physiquement* affranchir le locuteur de son acte de langage[9].

3. Les libertés anaphoriques dans les titres

8 Dans notre exploration de la grammaire des genres de discours, nous avons rencontré à deux reprises des originalités quant à la relation anaphorique observable dans les titres de presse : les titres percontatifs (Krazem, 2007b) et les violations des contraintes cataphoriques (Krazem, 2003).

3.1.Les titres percontatifs

9 Les titres (15) font état d'une structure exceptionnelle. Des percontatives (interrogatives indirectes) isolées, sans terme recteur, apparaissent de façon autonome.

(15a) Comment naissent les étoiles (*Le Parisien*, 22/02/08)
(15b) Pourquoi TF1 a gagné l'élection présidentielle (*Marianne*, n° 537)
(15c) Où se trouvent les 3000 soldats de la région (*La Dépêche du Midi*, 29/09/07)

10 Grammaticalement, il ne fait aucun doute (Krazem, 2007, à paraitre) qu'il s'agit de percontatives. Syntaxiquement, toutes les propriétés – hormis la rection[10] – sont repérables. Sémantiquement, le processus de discrétisation est nettement perceptible. C'est d'ailleurs pour cela que cette configuration est très appréciée des titreurs. Sans entrer ici dans le détail de ce processus, on aperçoit rapidement ce qui distingue crucialement un titre percontatif d'un correspondant interrogatif. Seul le premier contiendra de façon certaine la présentation de la résolution de la variable (mot qu-), parfois même sous la forme d'une liste, matérialisée dans l'article. Le titre interrogatif (16) le peut aussi bien entendu, mais est souvent employé par contraste pour les questions laissées en suspens, les interrogations rhétoriques ou encore pour les titres dont la réponse contient un doute, une adresse directe.

(16a) Comment lutter contre la fraude aux allocations familiales ? (*La Croix*, 15/02/08)
(16b) Où sont passées les hirondelles ? (*Le Parisien*, 02/03/10)
(16c) Pourquoi s'embêter ? (*Gazette de Côte d'Or*, n° 92, 2007)
(16d) Et vous, combien vous gagnez ? (*Ouest France*, 06/10/10)

3.2. Les violations cataphoriques

11 C'est un procédé fréquent chez les titreurs que de commencer par un pronom dont la référence ne sera connue que postérieurement, soit dans le titre (17), soit dans l'article (18). Les segments sont tous bien formés. Ce qui pose problème, c'est la violation des contraintes anaphoriques dont nous rappelions dans notre introduction qu'elles sont tenues par J. Guéron (1979) comme indiscutables.

(17a) Il présentera dès mercredi « Echos de stars »
Philippe Lavil succède à Bernard Montiel (*Aujourd'hui*, 25/01/96)
(17b) Il a tenu des propos antisémites à la télévision
Quand Marlon Brando dérape (*Le Figaro*, 10/04/96)
(18a) Personne ou presque n'y croyait
Il a racheté l'entreprise qui l'employait (*Aujourd'hui*, 30/11/95)
(18b) Demi-finales
Ils préfèrent Barcelone (*L'Équipe*, 21/03/1998)

3.3. Titre et structure de la phrase

12 Pour nous, tous ces titres « exceptionnels » interrogent davantage la structure de la phrase (ou du moins ses relations avec l'extérieur) que le caractère unique de leur réalisation. L'originalité syntaxique des titres provient de leur bornage physique qui

permet une lecture non linéaire des informations contenues dans les segments. Alors qu'une phrase (écrite ou orale, peu importe) suppose, pour être pleinement appréhendée, une succession dans un *avant* et un *après* la phrase, le titre s'affranchit de cette succession par son inscription physique dans un espace délimité. Cet espace scriptural original décrit par J. Peytard (1975) est toujours en amont de l'objet titré, ce qui se traduit par une position en haut de l'article conformément aux habitudes de lectures occidentales. Les relations sémantiques et syntaxiques, comme l'interprétation de l'antécédent d'un pronom cataphorique, sont libres à l'intérieur du titre ou bien saturées en aval dans l'article. La liberté des titres est bloquée dans ses relations en amont.

De même, si les percontatives « libres » ne s'observent que dans les titres, cela est encore dû aux propriétés spatiales de ces derniers. En outre, si l'on donne quelque crédit à cette description, on s'aperçoit que les définitions de mots croisés, qui elles aussi bloquent *de facto* une relation en amont permettent des réalisations analogues (19-20). Autrement dit, quand un genre de discours propose des contraintes analogues de bornage, alors les interrogatives indirectes peuvent apparaitre sans être directement régies. Là encore, un même phénomène est observable ailleurs, pourvu qu'il réponde aux mêmes conditions de réalisation.

(19) Elle arrose Pontoise (= *oise*)
(20) où est écrit le règlement (= *note*) (*Multijeux de poche*, n° 71)

13 Il en va de même pour les libertés cataphoriques observées dans les titres. Rien ne les contraint dans cet espace spécifique. Il suffit que le genre de discours, ou plus largement la situation de discours, propose une structuration bornée en amont. M. Charolles (2002) signale que cette configuration est fréquemment produite par un présentateur d'émission télévisée (21). Les incipits, du fait encore de leur bornage à gauche, permettent également ce type de coréférence, ce qu'atteste le début du *Grand Meaulnes* (22) :

(21) Il a écrit toutes les chansons de X, il a fait deux fois le tour du monde, j'ai l'honneur de vous présenter Y !
(22) Il arriva chez nous un dimanche de novembre 189… Je continue à dire « chez nous », bien que la maison ne nous appartienne plus.

14 Lorsqu'on tient compte de ces genres de discours, on perçoit mieux l'agrammaticalité des exemples initiaux de J. Guéron (1979) : ils sont appréhendés dans une progression linéaire « normale » qui suppose une succession de phrases.

4. L'absence de sujet dans les genres brefs

15 Qui s'intéresse aux genres de discours brefs remarque rapidement la très grande fréquence d'absence de sujet avec des verbes à temps finis : bulletin scolaire (23), pronostic hippique (24), carton d'emballage (25), affiche (26), bouteille (27), distributeur (28), indicateur de chemin de fer (29), mots croisés (30), petites annonces (31), télégramme/SMS (32) ainsi que dans des genres littéraires tels le roman contemporain (33) ou les didascalies (34).

(23) N'a pas baissé les bras et a gagné en assurance.
(24) Estarquefigue [….] a galopé en deuxième position, puis s'est rapproché dans le dernier tournant, mais n'a jamais fait illusion dans la phase finale (*Week-End*, 29/06/12)

(25) Craint la chaleur et l'humidité
(26) Vient de paraître [+ photo du magazine IMMO NEUF]
(27) Se boit très frais
(28) Ne rend pas la monnaie
(29) 10 = ne prend pas de voyageurs de Toulouse à Montauban. Ne prend pas de voyageurs pour les gares de Toulouse à Brive
(30) *Cherchons à louer proche STGirons. Petite maison type T4
(31) Arriverai demain midi gare de Lyon
(32) Arrose Pontoise
(33) Elle regagna sa place. Contre le courant des passagers qui évacuaient le wagon. Revêtit sa veste. S'occupa de sa grosse valise. (Gailly, *Les Oubliés*)
(34) ESTRAGON (mâche, avale) (Beckett, *En attendant Godot*)

16 Ces absences ne sont guère traitées dans les grammaires[11]. Est-ce à cause de leur faible productivité de la part des locuteurs lambda ? C'est vraisemblable quoiqu'injustifié. En effet, on ne peut se contenter de la fréquence statistique des occurrences pour déterminer des règles de grammaire. De plus, ces formes sans sujet, si elles sont faiblement produites, sont couramment lues et perçues. Combien de millions de locuteurs français ont lu l'exemple 27 sur une bouteille de Coca-Cola ? Nous ne nous attarderons pas ici sur ce point qui dépasse notre présent propos, mais nous ne pouvons ignorer que les formes, originales ou non, favorisées ou proscrites par les genres de discours, ont un fort niveau de réception. Autrement dit, les études linguistiques statistiques ne devraient pas se satisfaire des seules occurrences produites. Il leur faudrait aussi faire une place aux occurrences perçues !

Mais revenons à nos sujets. L'étude de ces formes devrait être effectuée à des fins autres qu'anecdotiques. Dans le détail, il apparait par exemple que certaines peuvent se décrire en termes d'absence de sujet et d'autres en termes d'effacement récupérable par un pronom[12]. Il convient encore de traiter séparément les occurrences de troisième personne pour lesquelles les marques morphologiques sur le verbe, quand elles existent, ne permettent pas en elles-mêmes l'identification du référent. Mais surtout, pour ce qui nous concerne ici, nous remarquons que les absences suivent le schéma canonique idéal du sujet : ces absences sont toujours à gauche du verbe, toujours associés à des GN (Milner, 1989) et toujours thématiques (Benayoun, 2003) au sens de M. Wilmet (2010) ou D. Creissels (1995). De plus, elles n'entrainent pas une modification sémantique comme peut la provoquer dans certains cas l'absence de complément d'objet (emploi absolu itératif). Il en découle que ces « exceptions » à l'obligation du sujet ne sont autorisées qu'à condition qu'elles obéissent scrupuleusement aux propriétés définitoires canoniques du sujet, propriétés dont on sait par ailleurs qu'elles sont amendables lorsque le sujet est réalisé (postposition, sujet infinitif/phrastique ou sujet non thématique dans les dislocations par exemple).
On voit donc le paradoxe : il n'y a rien de plus conforme au système grammatical canonique que ces absences de sujet atypiques dans les genres de discours !

Conclusion

17 À travers ce parcours rapide à la rencontre de formes grammaticales à priori atypiques, nous avons tenté de montrer que les linguistes pourraient dégager quelques bénéfices dans une prise en compte des genres de discours. Le principe méthodologique serait d'accorder une importance forte aux déviances constatées non pas par gout d'exotisme ou par souci d'érudition, mais parce que ces déviances sont potentiellement riches

d'enseignement sur le système général. Immanquablement, on doit s'attendre à ce que ce principe connaisse lui aussi des exceptions. C'est peut-être le cas des relatives que nous appellerons « métalinguistiques » pour l'occasion et que l'on rencontre dans les définitions de dictionnaires et dans les mots croisés. Elles ne fonctionnent pas comme les relatives sans antécédent. Elles ont une sorte « d'antécédent vide » pour le relatif à moins qu'elles soient des phrases averbales indexées au verbe « être » conjugué avec un présent atemporel (37). Peut-être ces formes méritent-elles, elles aussi, un traitement les intégrant dans le système général des relatives, mais en attendant, pour nous du moins, elles restent atypiques.

(35) Déclinant : qui est sur son déclin (*Robert*)
Eolien : qui provient de l'action du vent (*Robert*)
(36) Que l'on aime mieux (préférée) (*Multijeux*, 71)
Que l'on peut prendre en modèle (exemplaire) (*Le Parisien*)
(37) [Est] déclinant [ce] qui est sur son déclinant.

18 Une autre question surgit en creux de ce parcours à la rencontre de formes exceptionnelles. Pourquoi certaines formes sont-elles sensibles aux genres de discours alors que d'autres y sont indifférentes ? Cette question, à notre avis d'un intérêt certain, justifie, on s'en doute, des développements conséquents. Mais déjà, nous remarquons un trait commun à l'ensemble de ces formes, pourtant très hétérogènes : elles sont toutes situées à un niveau élevé d'une arborescence hiérarchique. C'est ainsi que l'infinitif n'est impliqué que lorsqu'il est libre et non dépendant. Les relatives « métalinguistiques » et les titres percontatifs ne sont pas intégrés dans une phrase principale. La potentialité prédicative des noms propres n'est possible qu'en phrase averbale. De même constatons-nous que les absences de sujet présentées plus haut ne s'observent jamais dans une proposition subordonnée, toujours dans une phrase non dépendante. Les exceptions autorisent ainsi une lecture supplémentaire de la notion de dépendance en grammaire.

BIBLIOGRAPHIE

ADAM, J.-M. (2010). *Les Textes : types et prototypes*. Éd. revue. Paris : Armand Colin.

BAKTHINE, M. (1984). « Les genres de discours ». In : Id., *Esthétique de la création verbale*, Paris, Gallimard, p. 263-308.

BENAYOUN, J.-M (2003). « Sujet zéro, pacte référentiel et thème ». In : Merle, J.-M. (éd.), *Le Sujet*. Paris, Ophrys, p. 173-182.

BIBER, D. (1988). *Variation across speach and writing*. Cambridge : Cambridge University Press

BLANCHE-BENVENISTE, C. (1990). « Grammaire première et grammaire seconde, l'exemple de *en* ». *Recherches sur le français parlé* 10, p. 51-73.

BONNARD, H. (1982). *Code du français courant*. Paris : Magnard.

BOUQUET, S. (2004). « Sémiotique grammaticale et sémantique des genres de jeux de langage : les pronoms personnels clitiques en français », *Langages* 153, p. 28-40.

BRES, J. (2007). « Le discours médiatique sportif aux prises avec le temps verbal ». In : Broth, M., Forsgren, M., Norén, C. & Sullet-Nylander, F. (éds), *Le Français parlé dans les médias. Actes du colloque de l'Université de Stockholm*, 8-12 juin 2005. Stockholm : Acta Universitatis stockholmiensis, p. 83-96.

CHAROLLES, M. (2002). *La Référence et les expressions référentielles en français*. Paris : Ophrys.

CREISSELS, D. (1995). *Éléments de syntaxe générale*. Paris : Presses universitaires de France.

DESPIERRES, C. & KRAZEM, M. (2012). « De l'exemple en grammaire des genres de discours ». In : Id., *Quand les genres de discours provoquent la grammaire et réciproquement*. Limoges, Lambert-Lucas, p. 67-76.

DEULOFEU, J. (1999). « Les commentaires sportifs constituent-ils un genre au sens linguistique du terme ? ». In : Id., *Corpus. Méthodologie et applications linguistiques, dirigé par M. Bilger.* Paris, Champion, p. 271-295.

DORGELOH, H. & WANNER, A. (2010). *Syntactic variation and genre*. Berlin : Mouton De Gruyter.

EL HADI, S. (2013). « L'absence de sujet dans les bulletins scolaire ». *Linx* 65, p. 189-206.

GAATONE, D. (2005). « L'exception comme empreinte de l'histoire dans la langue ». *Faits de langues* 25, p. 191-198.

GRINSHPUN, Y. & KRAZEM, M. (2005). « Quelques marqueurs linguistiques liés au présent de l'indicatif dans les commentaires sportifs en direct ». In : Despierres, C. & Krazem, M. (éds), *Du présent de l'indicatif.* Dijon : Éditions universitaires de Dijon, p. 117-142.

GUÉRON, J. (1979). « Relations de coréférence dans la phrase et dans le discours ». *Langue française* 44, p. 42-79.

GÜNTHNER, S. (2010). « Grammatical constructions and communicative genres ». In : Dorgeloh, H & Wanner, A. (eds), *Approaches to syntactic variation and genre*. Berlin : De Gruyter, p. 195-218.

KLEIBER, G. (2009). « D'un contexte à l'autre : aspects et dimensions du contexte ». *Information Grammaticale* 123, p. 17-32.

KRAZEM, M. (2004). « La phrase averbale dans les didascalies ». *Verbum* 34, t. XXVI, p. 355-372.
— (2005). « Le présent sportif ». In : Despierres, C. & Krazem, M (éds), *Du présent de l'indicatif*. Dijon : Centre Bachelard, p. 77-117.
— (2007a). « Quand le chevillage percontatif questionne les interrogatives indirectes ». In : Charolles, M., Fournier, N., Fuchs, C. & Lefeuvre F. (éds), *Parcours de la phrase. Mélanges en l'honneur de Pierre Le Goffic.* Paris : Ophrys, p. 13-28.
— (2007b). « La connexion sémantique des mots qu- dans les interrogatives indirectes ». *Lexique* 18, p. 109-136.
— (2009). « Les marques linguistiques du commentaire didascalique ». In : Despierres, C., Bismuth, H. & Krazem, M. (éds), *La Lettre et la scène : linguistique et sémiologie du texte de théâtre.* Dijon : Éditions universitaires de Dijon, p. 123-134.
— (2011). « Zidane, qui passe à Sganarelle, qui lance Platini… ou comment des noms propres deviennent phrases averbales ». In : Lefeuvre, F. & Behr, I. (éds), *Les Énoncés averbaux autonomes entre grammaire et discours*. Paris : Ophrys, p. 121-136.
— (2012). « Décrire l'infinitif par les genres du discours ». In : Despierres, C. & Krazem, M. (éds), *Quand les genres de discours provoquent la grammaire*. Limoges : Lambert-Lucas, p. 143-170.
(2013). « Présentation : du genre vers la grammaire ». *Linx* 63-64, p. 7-14.

LAUWERS, P. (2005). « Les stratégies d'analyse de phénomènes marginaux dans la grammaire française "traditionnelle" ». *Faits de Langue* 25, p. 75-78.

LE GOFFIC, P. (1993). *Grammaire de la phrase*. Parios : Hachette.

MAINGUENEAU, D. (2004). « Retour sur une catégorie le genre ». In : Adam, J.-M, Grize, J.-B & Bouacha, M.-A. (éds), *Textes et discours : catégories pour l'analyse. Dijon :* Éditions universitaires de Dijon, 2004, p. 107-118.

MARTIN, J. R. & Rose, D. (2008). *Genre relations. Mapping culture*. Londres : Equinox.

MILNER, J.-C. (1989). *Introduction à une science du langage*. Paris : Seuil.

MALRIEU, D. & RASTIER, F. (2001). « Genres et variations morphosyntaxiques ». *Traitement automatique des langues* 2, vol. 42, p. 548-577.

OPPERMAN, É. (1999). « L'infinitif injonctif en français médiéval : de la représentation d'un ordre moral à l'instruction écrite ». *Faits de Langue* 13, p. 209-218.

PEYTARD, J. (1975). « Pour un enseignement du non-littéraire : lecture d'une aire scripturale : la page de journal ». *Langue Française* 28, p. 39-59.

RIEGEL, M. *et al.* (1993). *Grammaire méthodique du français*. Paris, Presses universitaires de France.

ROLLINAT-LEVASSEUR, È.-M. (2007). « La lecture des didascalies : une lecture stéréoscopique ». In : Calas, F. (dir.), *Le Texte didascalique à l'épreuve de la lecture et de la représentation*. Tunis/Bordeaux : Sud-Éditions/Presses universitaires de Bordeaux

WILMET, M. (2010). *Grammaire critique du français*. Bruxelles : De Boeck/Duculot.

NOTES

1. Une « exception » cependant pour ceux travaillant en sémantique verbale.
2. Cependant, les faits concernés par la grammaire seconde sont circonscrits par le paramètre de la conscience des locuteurs.
3. Principalement dans l'article de S. Günthner (2010). Cependant l'exception étudiée est davantage sociolinguistique que structurale. Il s'agit de fait oraux qui seraient perçus comme agrammaticaux dans un autre contexte.
4. En effet, tous les éléments de langue ne sont pas sensibles aux genres de discours. L'ordre entre le déterminant et le nom, pour ne citer que cela, est imperméable aux sollicitations génériques.
5. Les faits mentionnés se réfèrent à plusieurs de nos travaux antérieurs, seul ou en collaboration. Nous espérons que le lecteur ne verra pas dans nos autoréférences bibliographiques multiples un excès de narcissisme.
6. Mais aussi d'autres formes comme les propositions circonstancielles ou les adverbes de manière.
7. Cependant, la perception sémantique de cette propriété nécessite un apprentissage. Les didascalies ne sont pas une évidence pour qui les lit pour la première fois. Imaginons des élèves de sixième en début d'année lisant en classe à haute voix *Les Fourberies de Scapin* ; il y a fort à parier qu'une intervention de l'enseignant sera nécessaire pour expliquer qu'il ne faut pas lire ce qui est écrit en italique. Mais l'essentiel de l'apprentissage ne se fait-il pas à travers les genres de discours comme l'affirmait M. Bakhtine (1984) ?
8. Ainsi, une syntaxe qui ne serait fondée que sur l'oral spontané ignorerait ou minimiserait cette structure. Mais ceci est une autre affaire.

9. On peut de ce fait laisser quand même ouverte la possibilité de repérer des occurrences d'infinitifs de prescription à l'oral réel. Citons ces exemples pris au vol lors de deux commentaires de match de rugby. Ces occurrences sont rares (mais les deux attestations ci-dessous ont été produites par deux journalistes différents) et s'expliquent peut-être par le sentiment du commentateur de représenter un collectif.
(a) « Allez ! Le libérer !» (Il s'agit du ballon en mêlée – Match France-Galles, TF1, 16/10/12)
(b) « Ne pas concéder de points avant de rentrer aux vestiaires ! » (France-Angleterre, France 2, 01/2/14)
Certes on peut imaginer une suppression d'« il faut » due à la vitesse du commentaire mais on peut aussi reconnaitre un infinitif de prescription permis par la situation particulière du locuteur (supporteur de l'équipe de France) et des allocutaires absents. Il semble également, d'après plusieurs témoignages, que l'infinitif de prescription soit aussi utilisé parfois pour s'adresser à un animal : « pas bouger ! ». Nous avouons pour ce dernier cas une carence d'intuition.
10. Cependant, même si l'on suppose qu'un présentatif « voici/voilà » serait « sous-entendu », on remarque que la manipulation d'insertion n'est pas toujours aisée, particulièrement avec les titres en « que » (*Que faire aujourd'hui autour de Paris*, *Journal du dimanche*, 11/03/07). Mais surtout, cette insertion est généralement possible avec de nombreux titres assertifs non phrastiques. Autrement dit, si l'insertion de « voilà/voilà que » déborde largement des titres percontatifs, l'hypothèse du sous-entendu est bien trop puissante pour être réellement explicative.
11. P. Le Goffic (1993) est le plus disert sur ce point bien qu'il n'y consacre qu'un paragraphe sur 25. Mis à part l'impératif, l'absence de sujet relève de : certains types de phrase (*connais pas/A voté !)*, registre familier ou administratif, « il » impersonnel, non-répétition du sujet dans les structures coordonnées.
H. Bonnard (1982) ne parle que de la coordination. Pour Riegel *et al.* (1993), la présence est le cas général sauf à l'impératif. Pour les ellipses du sujet, les auteurs notent l'impersonnel ainsi que ce qui est restituable à partir du contexte non strictement grammatical (le télégramme). Quant à M. Wilmet (2010 : §571), il ne traite que de l'effacement du sujet à l'impératif.
12. Voir S. El Hadi (2013) pour une étude de l'absence de sujet dans les bulletins scolaires.

RÉSUMÉS

Lorsqu'on étudie les faits de langue en ne les dégageant pas des genres de discours où ils sont employés, on constate que plusieurs faits semblent constituer des exceptions au fonctionnement grammatical général. En nous appuyant notamment sur les gérondifs au théâtre, les titres de presse à l'infinitif et sur les définitions de dictionnaire, notre contribution montrera au contraire que ces faits appartiennent au système.

When studying language's facts without removing them from the discourse genders where they get employed, we find that some facts seem to constitute exceptions to the general grammatical use. Mainly based on gerunds in theater, infinitive newspapers' titles and definitions from dictionaries, our contribution shows that, on the contrary, these facts fit into the general pattern.

INDEX

Mots-clés : genre de discours, syntaxe, exception, titre, infinitif
Keywords : discourse genre, syntax, title, infinitive

AUTEUR

MUSTAPHA KRAZEM

CPTC Grelisc, Université de Bourgogne